Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260331-2026_015-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
**Commune de Les BRULAIS 35330**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 31 Mars 2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15 | 15 | 15 |

| Vote | |
|---|---|
| A la majorité des suffrages exprimés | |
| Pour : | 15 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : 09/04/2026
Et
Publication ou notification du : 09/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 19 heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle associative et citoyenne de la commune, sous la présidence de Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux conseillers municipaux le 27 mars 2026. Un affichage a été fait sur la vitrine extérieure devant la mairie le même jour.

**Présents** : M RAFFEGEAU Hugues, Maire, M BARRE Emmanuel, Mme BERTHIER Karen, Mme BRUNARD Chrystèle, M DANION Dominique, Mme DELEPIERRE Sokun-Théavy, M DUHEN Eric, Mme FLAGEUL Marie-Emmanuelle, Mme GOUSSAIN Marie-Rose, Mme GROUX Claudie, M LECLERC Olivier, M LEGENDRE Jérôme, M MENOU Alain, Mme PHILIPPE Sylvie et M ROLLAND Yannick.

**Secrétaire de séance** : Mme Chrystèle BRUNARD

## N°2026/015 – *INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE* – CRÉATION DE COMITÉS CONSULTATIFS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée délibérante de la possibilité de créer des comités consultatifs communaux sur des thématiques précises. Ces comités ont les mêmes rôles que les commissions municipales mais leurs compositions sont différentes puisqu'ils peuvent accueillir des représentants non-élus.

Monsieur le Maire propose la création de 2 comités consultatifs communaux, ceux qui ont eu la plus grande utilité lors de la mandature précédente :

- **Comité Consultatif d'Actions sociales**
  Il est chargé de poursuivre les actions du CCAS dissout en 2017, à savoir animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

  Il a un rôle administratif : réception des demandes et aide à la constitution et à la transmission des dossiers aux autorités compétentes. Il a un devoir de discrétion. Il peut être réuni à tout moment pour une demande de secours d'urgence.

  Il est aussi chargé de l'organisation du repas des ainés qui sera désormais renouvelé chaque année.

- **Comité Consultatif Communal Communication**
  Il est chargée de l'élaboration du Bulletin d'Informations Municipales et de toutes les infos ou communications lors de manifestations particulières.

  La rédaction d'un livret d'accueil est souhaitée au cours de cette mandature, le dernier datant de la fin des années 2010.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260331-2026_015-DE

Un appel à candidatures pour des membres de la population souhaitant rejoindre ces deux comités consultatifs sera fait dans les prochaines semaines et le Conseil municipal sera informé des retours lors d'une prochaine séance.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

- **DECIDE** de la création de ces 2 comités consultatifs communaux composés de membres du conseil municipal comme suit :

  - **Comité Consultatif d'Actions sociales :** Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Madame Sylvie PHILIPPE, Monsieur Olivier LECLERC, Madame Chrystèle BRUNARD, Monsieur Alain MENOU, Madame Claudie GROUX, Madame Sokun-Theavy DELEPIERRE et Madame Marie-Emmanuelle FLAGEUL.

  - **Comité Consultatif Communal Communication :** Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Madame Chrystèle BRUNARD, Monsieur Alain MENOU, Monsieur Dominique DANION, Madame Karen BERTHIER et Madame Marie-Rose GOUSSAIN.

- **DIT** que les responsables de ces comités seront désignés lors de la première réunion et ceux-ci pourront alors convoquer et présider la commission si le maire est absent ou empêché.

- **CHARGE** les membres de ces comités consultatifs de chercher et trouver des volontaires non-élus qui pourront participer à ces comités consultatifs et une information en sera faite aux membres du conseil municipal.

Pour extrait conforme,
En Mairie le 9 avril 2026

Le Maire,
Hugues RAFFEGEAU

